Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP PAR, veuillez visiter :
cappar.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP Peintre applicateur de revêtements - EP3

Session 2023 • Code sujet : **Non indiqué** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Préparation du support et pose de la sous-couche acoustique (1 question) **Page 3**

2. Implantation, pose des lames et finitions (1 question) **Page 4**

3. Échange oral et compte rendu de l'intervention (1 question) **Page 5**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://cappar.fr/assets/annales/cap-par/EP3 - Réalisation de travaux spécifiques/2023/CAP PAR - EP3 - Réalisation de travaux spécifiques - Session 2023 - 1-Sujet.pdf

1. Préparation du support et pose de la sous-couche acoustique

Dans le dressing de la suite parentale du pavillon D, le candidat prépare le sol avant la pose du revêtement. Il nettoie le support et pose une sous-couche acoustique en respectant les exigences d'évaluation.

Préparation et sous-couche

Question 1. Nettoyer le support, puis poser la sous-couche acoustique conformément aux critères indiqués : chevauchement minimal de 20 cm, remontée en plinthe de 3 cm et sens de pose respecté. Préserver les biens environnants et évacuer les déchets selon la réglementation.

1. Protéger les éléments voisins, retirer les débris et aspirer soigneusement le sol afin de laisser un support propre et exempt de poussière.
2. Dérouler la sous-couche acoustique dans le sens prescrit par sa notice, sans plis. Faire chevaucher les lés d'au moins 20 cm et relever le matériau de 3 cm contre les plinthes.
3. Respecter les consignes de pose du fabricant et préserver les biens environnants. Ramasser les chutes et emballages, puis les trier et les évacuer conformément à la réglementation. Porter les équipements de protection adaptés et maintenir la zone de travail dégagée.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Support propre et exempt de poussière ; sous-couche posée dans le sens prescrit, avec un chevauchement d'au moins 20 cm et une remontée en plinthe de 3 cm.

2. Implantation, pose des lames et finitions

Le candidat pose le revêtement de sol en lames dans le dressing, dont le plan indique des dimensions de 2,4 m par 1,8 m et une surface de 4,32 m². Il réalise l'implantation, les coupes périphériques et la pose du profil de finition selon les critères de la grille.

Pose et finitions

Question 1. Implanter le revêtement pour minimiser les pertes. Poser et clipser les lames sans espace ni remontée, en respectant les critères de coupe : longueurs supérieures à 20 cm et largeurs supérieures à 5 cm. Réaliser les découpes périphériques en respectant les joints de dilatation prescrits et poser le profil de finition selon les prescriptions du fabricant.

1. Relever les dimensions réelles des lames et les reporter sur le plan de la pièce de 2,40 m × 1,80 m. Choisir le sens qui permet de réutiliser les chutes et répartir les rangées pour obtenir des coupes de rive supérieures à 5 cm et des coupes en longueur supérieures à 20 cm.
2. Poser les rangées conformément à la notice, en contrôlant l'alignement et le clipsage : aucun espace ni aucune remontée ne doit apparaître.
3. Découper les rives en respectant le jeu de dilatation indiqué par le fabricant. Poser le profil de finition selon sa prescription et évacuer les chutes dans la filière adaptée.

La surface à couvrir, vérifiée sur le plan, est de 4,32 m².

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Surface : 4,32 m². Coupes supérieures à 20 cm en longueur et à 5 cm en largeur ; jeu périphérique et profil conformes aux notices fabricants.

3. Échange oral et compte rendu de l’intervention

Pendant ou à la fin de l’épreuve, le candidat rend compte oralement du travail réalisé et de l’organisation de son intervention. L’évaluation porte sur la clarté du propos, le lexique, l’écoute et le signalement des risques professionnels.

Communication professionnelle

Question 1. Présenter oralement le travail réalisé et l’organisation de l’intervention de façon claire, précise et concise. Comprendre les questions, employer un lexique adapté et signaler toute situation à risque professionnel.

Exemple de compte rendu oral : « J’ai nettoyé et dépoussiéré le sol du dressing. J’ai posé la sous-couche acoustique dans le sens prescrit, avec un chevauchement d’au moins 20 cm et une remontée de 3 cm en plinthe. J’ai implanté les lames pour limiter les pertes, effectué les découpes et clipsé les lames sans espace ni remontée. J’ai respecté le jeu périphérique indiqué par la notice, posé le profil de finition et évacué les déchets conformément aux règles. Je signale toute situation à risque, par exemple un câble exposé. » Écouter les questions jusqu’au bout et répondre avec un vocabulaire professionnel précis.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Compte rendu clair et professionnel : préparation, pose conforme, évacuation des déchets, écoute des questions et signalement des risques.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2023)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve pratique EP3 du CAP Peintre applicateur de revêtements, session 20xx, dure 3 heures et a un coefficient 2 ; aucun code d'épreuve n'est renseigné. Elle porte sur la pose d'un revêtement en lames dans le dressing d'une suite parentale et évalue la préparation du support, la sous-couche, la pose, les finitions et la communication professionnelle.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le plan du dressing indique 2,4 m par 1,8 m, soit une surface de 4,32 m².
- La sous-couche doit respecter le sens de pose, un chevauchement minimal de 20 cm et une remontée en plinthe de 3 cm.
- L'implantation doit minimiser les pertes ; les coupes des longueurs dépassent 20 cm et celles des largeurs dépassent 5 cm.
- Les lames doivent être clipsées sans espace ni remontée, et les joints périphériques suivent les prescriptions de pose.

Points de vigilance & attentes du jury

- Vérifier que le support est propre et exempt de poussière avant la pose.
- Respecter le sens, le chevauchement et la remontée en plinthe de la sous-couche.
- Contrôler l'implantation, les dimensions des coupes, le clipsage et les joints de dilatation.
- Préserver les biens, évacuer les déchets selon la réglementation et signaler les risques.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment vérifier la surface du dressing à revêtir ?

Le plan indique 2,4 m par 1,8 m et une surface de 4,32 m². On retrouve cette valeur en multipliant longueur par largeur. L'implantation doit ensuite limiter les pertes de revêtement.

Q : Quels critères respecter pour poser la sous-couche acoustique ?

Le sol doit être propre et exempt de poussière. La grille demande un chevauchement d'au moins 20 cm, une remontée de 3 cm en plinthe et le respect du sens de pose.

Q : Comment se répartit le temps prévu pour l'épreuve ?

Le mode opératoire conseille 30 minutes pour préparer le support, 2 heures 15 pour poser le revêtement et les accessoires, puis 15 minutes pour l'échange oral. Ces durées totalisent les trois heures.

Q : Comment la note finale est-elle déterminée ?

La grille totalise 60 points : 12 pour l'échange oral, 18 pour les travaux d'apprêt et 30 pour la pose en lames. Le total est converti sur 20, puis arrondi au demi-point supérieur.

Sujet officiel associé (PDF) : https://cappar.fr/assets/annales/cap-par/EP3 - Réalisation de travaux spécifiques/2023/CAP PAR - EP3 - Réalisation de travaux spécifiques - Session 2023 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP Peintre Applicateur de Revêtements : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.